

Paris, le 2 avril 2026

APPEL À CANDIDATURES 2026 DE LA FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE

La Fondation confirme son engagement auprès de la jeune création avec l'annonce de deux nouvelles bourses !

Douze bourses seront attribuées cette année à de jeunes professionnels dans les domaines de l'écrit, de l'audio, de l'audiovisuel, de la photographie, de l'humour et de la musique.

Aux côtés des bourses décernées chaque année par la Fondation, deux nouvelles bourses viennent étoffer ce dispositif unique de soutien à la jeune garde de créateurs :

La bourse Auteur de podcast (10 000 €) est destinée à un jeune journaliste ou professionnel de l'audiovisuel désireux d'écrire et de réaliser un projet de série de podcasts documentaires ;

La bourse Humoriste (10 000 €) est destinée à soutenir un jeune humoriste pour la création et la diffusion d'un nouveau spectacle humoristique. Elle est ouverte aux projets de stand-up, de one man/woman show ou de seul en scène.

Ces deux nouvelles bourses viennent rejoindre les bourses historiques de la Fondation :

- **Auteur de documentaire** : 15 000 €
- **Auteur de film d'animation** : 20 000 €
- **Écrivain** : 20 000 €
- **Journaliste de presse écrite** : 10 000 €
- **Libraire** : 30 000 €
- **Musicien** (musiques actuelles) : 15 000 €
- **Photographe** : 10 000 €
- **Producteur cinéma** : 35 000 €
- **Scénariste TV** : 15 000 €

Depuis 2025, la bourse **Regard Engagé (10 000 €)** soutient les créateurs qui contribuent à favoriser la prise de conscience sur les enjeux de société ou à proposer de nouveaux récits porteurs de transformations positives et de solutions. Les dossiers présentés dans les onze catégories proposées par la Fondation, s'ils portent sur une thématique environnementale, sociétale ou sociale, pourront également être étudiés au titre de cette bourse.

Pour postuler aux Bourses de la Fondation, les candidats doivent avoir 30 ans maximum (35 ans maximum pour les bourses Humoriste, Libraire, Photographe et Scénariste TV), une première expérience professionnelle réussie dans leur discipline et présenter un projet original et ambitieux en langue française.

Décernées par des **jurys prestigieux**, les bourses de la Fondation offrent aux lauréats non seulement un soutien financier, mais aussi un temps précieux pour développer un **projet d'envergure**. Elles constituent, depuis plus de 30 ans, un formidable **accélérateur** pour de jeunes talents souhaitant s'affirmer dans leur domaine. La Fondation Jean-Luc Lagardère est fière d'encourager l'audace, la créativité et l'envie d'entreprendre de la **nouvelle génération**.

Plus d'informations sur le site de la Fondation (www.fondation-jeanluclagardere.com). Les dossiers de candidature doivent être déposés **en ligne** au plus tard le **dimanche 14 juin 2026**.

Fondation Jean-Luc Lagardère

Abritée par la Fondation de France

Depuis 1989, la Fondation Jean-Luc Lagardère soutient et encourage le parcours de jeunes talents, en France et à l'international. Elle développe de nombreux programmes afin de promouvoir la diversité culturelle et favoriser la réussite. La Fondation Jean-Luc Lagardère est ainsi un acteur pleinement engagé dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la solidarité.

www.fondation-jeanluclagardere.com



Contact presse

Fondation Jean-Luc Lagardère – Quiterie Camus
01 40 69 67 29 – qcamus@lagardere.fr



FONDATION Jean-Luc
Lagardère

DOTATIONS
DE 10 000 €
À 35 000 €

Vous avez moins de 30 ans*
et un projet dans les domaines
de l'écrit, de l'audio, de
l'audiovisuel, de la photographie,
de l'humour ou de la musique ?
*moins de 35 ans pour certaines bourses

CANDIDATEZ!

à une bourse
de la Fondation Jean-Luc Lagardère
AVANT LE 14 JUIN 2026



Pour en savoir plus www.fondation-jeanluclagardere.com

© 2025 FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE